

Motion

Elaboration d'un plan de mesures visant à rétablir l'équilibre financier

Le budget 2020, qui a été transmis dernièrement aux membres du Conseil de ville, présente un déficit de Frs 1,485 millions après reprise de fonds de réserve et réévaluation des actions en main de la commune. Sans ces 2 opérations comptables, le déficit serait de plus de 2,5 millions de francs.

Pour rappel, le déficit 2019 prévu au budget est de Frs 655'575.- tandis que la perte aux comptes 2018 était de Frs 887'000.-. La fortune de la Municipalité était encore d'environ un million de francs à fin 2018 mais l'on peut s'attendre à ce qu'elle soit proche de zéro une fois les comptes 2019 bouclés.

D'un autre côté, l'entrée en vigueur de la RFFA engendre une réduction des recettes fiscales qui vont continuer de diminuer jusqu'en 2024 suite à l'introduction des divers paliers de cette réforme fiscale et du financement de l'AVS.

Il ne faut également pas oublier dans cette équation, les charges financières liées aux amortissements et aux intérêts sur les investissements déjà votés ou à voter dans les prochaines années.

Il en ressort clairement que nous sommes en présence d'un déficit structurel qu'il est nécessaire d'endiguer rapidement avant que des mesures ne nous soient imposées par le Canton. Le surendettement de notre ville menace et le découvert au bilan est pratiquement inévitable à court terme.

En conséquence, il n'est plus l'heure de trouver des économies de bouts de chandelles qui ne suffiront pas à redresser nos finances. La criticité de notre situation impose au Conseil municipal de prendre des mesures qui permettront de ramener une certaine sérénité au moment de traiter les futurs budgets.

C'est pourquoi au vu de ce qui précède, il est demandé au Conseil municipal de présenter un plan de mesures dans les plus brefs délais pouvant toucher tous les domaines d'activités de la Municipalité afin de retrouver à nouveau l'équilibre financier.

Porrentruy, le 30 janvier 2020

Le groupe PDC-JDC

